



Le 01 MAI 2011,

Les organisations syndicales et les associations professionnelles sont mobilisées pour obtenir la reconnaissance des diplômes en travail social au niveau Bac + 3 (licence) et leur inscription dans le niveau 6 du Cadre Européen des Certifications selon les descripteurs de Dublin.

Outre les manifestations organisées les 16 mars et le 7 avril et la pétition, qui a recueillie une forte proportion de signatures des professionnels du secteur social, la volonté de voir aboutir la reconnaissance de leurs diplômes à leur juste niveau sur le plan national et européen n'a pas encore été suivie d'effets.

Il a donc été convenu entre les associations professionnelles **ANAS pour les assistants de service social, ONES pour les éducateurs spécialisés, FNEJE pour les éducateurs de jeunes enfants, FCESF pour les conseillers en économie sociale et familiale et par les syndicats CFDT interco, CFTC, UNSA territoriaux, FA-FPT, CGT, FO** de solliciter une rencontre avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale pour :

- **transmettre la pétition et les revendications des professionnels concernés ;**
- **remettre le dossier constitué par les organisations et l'argumentaire soutenant la reconnaissance Bac +3 ;**
- **enjoindre un déblocage de la situation et des échéances concrètes.**

Nos revendications ont déjà été portées à la connaissance de la direction générale de la cohésion sociale et par lettre du 17 décembre 2009, M. Fabrice HEYRIES ex-directeur de la DGCS avait fait aux associations professionnelles, une réponse encourageante. Il affirmait:

« J'ai indiqué au Président de la CNCP que, pour ce qui concerne les diplômes de travail social actuellement positionnés au niveau III de cette nomenclature, les indicateurs de compétences de leurs référentiels correspondent aux descripteurs du niveau 6 du CEC. Cette position est d'ailleurs cohérente avec la perspective d'attribuer 180 ECTS à ces diplômes compte tenu de la charge de travail nécessaire pour atteindre les compétences visées. »

**Nous attendons dorénavant un signe fort des instances concernées.**

Pour soutenir les démarches engagées il est encore temps de signer la pétition à l'adresse suivante  
[http://www.petitions24.net/reconnaissance\\_bac3](http://www.petitions24.net/reconnaissance_bac3)

Pour l'ANAS Françoise LEGLISE Présidente

Pour l'ONES, Jean-Marie VAUCHEZ Président

Pour la FCESF, Eliane MARROC Présidente